

Erratum

Avis 11-318 du personnel des ACVM – Indications à l'intention des utilisateurs de la base de données des interdictions d'opérations sur valeurs

Veillez prendre note que l'*Avis 11-318 du personnel des ACVM – Indications à l'intention des utilisateurs de la base de données des interdictions d'opérations sur valeurs* a été publié par erreur à la section 6.1 du bulletin du 2 août 2012 (Vol. 9, n° 31). Le texte de l'avis dont la date a été corrigée est publié à la section 6.1 du bulletin du 23 août 2012 (Vol. 9, n° 34).

Erratum

Fonds d'actions canadiennes Lakeview Disciplined Leadership Fonds à revenu élevé Lakeview Disciplined Leadership

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication de l'information relative à l'octroi du visa de prospectus concernant les fonds d'investissement Fonds d'actions canadiennes Lakeview Disciplined Leadership et Fonds à revenu élevé Lakeview Disciplined Leadership, qui a été publiée dans la section 6.6.1.1 (Prospectus provisoire) au bulletin du 2 août 2012 (Vol. 9, n° 31). L'information aurait dû être publiée dans la section 6.6.1.2 (Prospectus définitif). L'avis relatif à l'octroi du visa du prospectus définitif de ces fonds d'investissement est donc publié à nouveau à la section 6.6.1.2 du bulletin du 23 août 2012 (Vol. 9, n° 34).